

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 25 AVRIL 2018

COMPTE RENDU

### ORDRE DU JOUR:

- Conseil d'administration du 7 mars 2018: validation du compte rendu.
- Point sur les actions de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes
- Permanences architecturales : état des lieux et proposition de méthode
- Bilan et compte de résultat 2017
- Proposition de budget 2018
- Questions diverses.

Le 25 avril 2018 à 18 heures, le Conseil d'administration s'est réuni au CAUE - 2 bis, avenue de l'Europe Unie à Privas.

### ASSISTAIENT À LA RÉUNION:

Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac

Christine FOUR, conseillère départementale, adjointe au maire de Cheminas

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Isabelle GERVET, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Barbara TOUZOT, plasticienne

Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche

Gilles MARTINEAU, représentant la Chambre d'agriculture

Luc BOUSQUET, directeur recherche et partenariats, École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Lionnel ROBERT, représentant la Chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme

Clothilde LAFAYE, chargée des liens Département/CAUE au Conseil Départemental

Anaïs PIOLET, chargée d'études urbaniste, représentante du personnel

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION:

Équipe du CAUE de l'Ardèche:

Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE

Isabelle BARUT, assistante administrative assurant le secrétariat de séance

Corinne MARZIN, comptable

### ÉTAIENT EXCUSÉS :

Sylvie DUBOIS, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, adjointe au maire de Villeneuve-de-Berg

Brigitte ROYER, conseillère départementale, maire d'Arras-sur-Rhône

Christine MALFOY, Vice-présidente du Département, Maire de St-Martin-d'Ardèche

Adeline FRANTZ, représentant la Direction académique des services de l'Éducation nationale

Hervé OZIL, maire de Lagorce

Conseil d'administration du 25 avril 2018



Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche, maire de Saint-Vincent-de-Barrès  
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage  
David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche  
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture

La Présidente fait un tour de table et souhaite la bienvenue à Clothilde LAFAYE du conseil départemental, en charge des relations CAUE/Département.

Conseil d'administration du 7 mars 2018: validation du compte rendu.

**Le compte rendu du 7/03/2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

Point sur les actions de l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes.

Avant de présenter un diaporama sur les actions de cette instance, Dominique PALIX souhaite recueillir la perception de l'URCAUE auprès des membres du Conseil. Pour Isabelle GERVET pas de perception, idem pour Isabelle DESCOURS. Pour Lionnel ROBERT, l'entité existe mais n'est pas opérationnelle, pas de contact au niveau régional. Pour Barbara TOUZOT, l'entité est là mais pas d'unité Auvergne Rhône-Alpes.

Francis DOUILLET répond par une question : cela peut être une instance de coordination pour les CAUE, mais ont-ils besoin de coordination ?

Pour Luc BOUSQUET : il faut se demander à quoi sert-elle ? A trouver des financements pour des actions? A-t-on envie de créer un lien au niveau régional ? Quel est l'apport supplémentaire de la grande région ? Pas d'efficacité constatée, cela a un coût, cela amène -t-il un niveau de visibilité supplémentaire ? Y a-t-il une opportunité pour l'Ardèche d'être un peu plus au centre ?

La Présidente remercie de ces retours, elle précise que l'adhésion à l'UR est d'environ 2000 euros/an pour le CAUE de l'Ardèche. L'UR cherche des fonds. Peut-elle être une vitrine, une force pour le CAUE ? Ce sont des questionnements depuis 3 ans, elle devrait fédérer, mutualiser.

Barbara TOUZOT ajoute que l'UR d'avant ne fonctionnait pas. Il y a aujourd'hui une restructuration engagée.

Fabrice DI RUSSO note que depuis 2 ans une personne à mi-temps coordonne l'UR et les CAUE, elle passera à 80% au 1<sup>er</sup> mai 2018. Il passe en revue les principales actions de cette union.

Les actions de l'URCAUE sont dans la continuité des 2 UR précédentes, elles concernent plusieurs thèmes :

➤ Environnement

- Transition énergétique :  
Pour le CAUE de l'Ardèche, Anaïs PIOLET est mobilisée sur ce volet. Contribuer à produire un « kit » pour l'organisation de séminaire en partenariat avec l'ADEME, renforcer la culture commune énergie/urbanisme et trouver des financements.
- Trame verte et bleue :  
Dans le cadre d'un appel à projet, à Privas projet expérimental en cours avec la commune, la LPO et le CAUE.

Conseil d'administration du 25 avril 2018

- Aménagement du territoire et paysages
  - Centre de ressources foncières
    - Actions : veille, hotline juridique destinée aux CAUE, travaux sur les friches et la biodiversité.
    - Cadre : URCAUE membre du CERF : centre d'échanges et de ressources foncières.
  - Comité de suivi Massif Central
    - URCAUE membre du Comité (représente toutes les URCAUE concernées : Occitanie, Nouvelle Aquitaine).
    - Feuille de route à venir, installation en mars.
  - Centre de ressource des paysages
    - Actions : Co construction du site Web de la DREAL, feuille de route en cours (journée des paysages, atlas...).
    - Cadre : l'URCAUE devient membre du comité de pilotage du centre de ressource des paysages de la DREAL.
  
- Intervention des arts plastiques dans le paysage
  - Enjeux :
    - Sensibiliser aux paysages
    - S'adresser au grand public et aux élus
  - Objectif :
    - Réaliser un inventaire des créations artistiques dans les paysages dans la Région
  - Contenu :
    - Une œuvre générale
    - Une œuvre par département (focus) + un inventaire générale et évolutif.  
En Ardèche : le partage des eaux.
    - Réalisation d'un magazine et d'un site web dédié en 2018.
  
- Archi 20-21 : 3<sup>ème</sup> campagne
  - Enjeux :
    - Sensibiliser à l'intervention sur l'architecture du XX-XXI siècle
    - S'adresser au grand public, aux élus et aux professionnels
  - Objectif :
    - Créer des outils de sensibilisation et de médiation
  - Méthode :
    - Groupe de travail des CAUE
    - Accompagnement scientifique : Dominique Amouroux
  - Contenu :
    - Approfondissement des postures
    - Journée d'étude sur les innovations en matière de béton (Haute-Loire)  
En Ardèche, valorisation : friche Luquet (Pivas), espace Louis Nodon (Vernoux), domaine du Rouret (Grospierrès).
  
- Communication/Valorisation
  - Site Internet :
    - Objectifs : valoriser la richesse du réseau et les CAUE en vue de partenariats financiers, favoriser la communication internet et externe, valoriser les bonnes pratiques des territoires

DP

Conseil d'administration du 25 avril 2018

- Valeurs d'exemples :
  - Enjeux : Sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine (mission 1977). Valoriser les bonnes pratiques entre les maîtres d'œuvres et les maîtres d'ouvrages
  - Objectifs : Créer un prix régional
  - Méthode : Groupe de travail des CAUE ; Organisation et sélection départementale, puis sélection régionale.
  - Contenu : en cours de finalisation ; Lancement aux JNA 2018 ; Remise des prix aux JNA 2019 ; lauréats valorisés à travers des films.
  - Budget : en cours de réalisation.

## Budget URCAUE

Participation des CAUE en fonction de deux critères :

- Part de la TA affectée au CAUE
  - Population du département
- 2 042 € pour le CAUE de l'Ardèche en 2017

## Permanences architecturales : état des lieux et proposition de méthode

Une carte des permanences est présentée.

Fabrice DI RUSSO rappelle que le Conseil d'administration a demandé un renforcement du lien avec les intercommunalités sur ces permanences, pour être plus lisible. 14 points de permanences existent à ce jour sur le territoire ardéchois

En 2017, 196 rendez-vous ont été tenus, dont plus de la moitié sur Privas et Aubenas. Le taux de remplissage est aléatoire.

Le % départemental est de 60% entre les plages horaires existantes et les rendez-vous tenus. Le taux est bon sur Aubenas, Privas, Le Teil, Largentière et Mauves.

En 2018, la permanence sur le secteur d'Aubenas a été fixée au siège de la communauté de communes à St Sernin, dans les locaux des services instructeurs. A Mauves, la permanence se tient également au siège de la communauté d'agglomération Arche-Agglomération, idem à St Peray au siège de la communauté de communes Rhône Crussol. Ainsi, les outils de communication sont partagés.

Sur la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, il n'y aura plus de permanence, elle sera remplacée par la présence des architectes conseillers du CAUE sur un salon de l'Habitat, cette intercommunalité ayant déjà son propre architecte conseiller.

Dominique PALIX propose aux membres du CA, l'envoi d'un courrier dont le modèle leur est distribué, qui serait envoyé à toutes les intercommunalités pour les solliciter d'accueillir dans leurs locaux les permanences architecturales. Elle ajoute que c'est un bon moment pour l'envoi de ce courrier car les fusions des intercommunalités sont faites, et l'efficacité n'en serait que plus importante.

Les membres du Conseil d'administration valident l'envoi de ce courrier.

Fabrice DI RUSSO ajoute qu'à partir de septembre, seront mises en place des Visio conférences sur un ou deux lieux et que les permanences pourraient à terme se tenir dans les maisons de service public, un contact en ce sens avec la Préfecture va être pris.

*DP*

Conseil d'administration du 25 avril 2018

## Bilan et compte de résultat 2017

### Compte de résultat 2017 :

Corinne MARZIN le présente :

Le total des dépenses s'élève à 777 406,02 euros

Le total des recettes s'élève à 730 736,71 euros

**Le résultat de l'exercice montre un déficit de – 46 669,31 euros**

Les charges ont été divisées en 3 groupes :

- Fonctionnement  
Le montant réalisé s'élève à 170 764,40 euros, sensiblement le même montant qu'en 2016.
- Programme actions
- Ressources humaines  
Le montant s'élève à 606 641,62 euros soit une augmentation de 50 000 euros par rapport à 2016 : Versement d'indemnités de licenciement à Mme ANDRÉ et présence d'une direction à l'année.

Les recettes :

On constate une diminution des recettes des collectivités locales. En effet, il fait apparaître en 2017 un tassement des sollicitations dû en partie par l'approche de la fin des mandats municipaux.

## Proposition de budget 2018

Total des dépenses prévues : 877 580 euros.

- Charges de fonctionnement  
Deux véhicules sont loués depuis décembre 2017 avec les conditions tarifaires du Département que Dominique PALIX tient à remercier.
- Charges programme actions  
Les actions entérinées ont été reprises ; Le budget prévisionnel est conforme à ce qui avait été prévu.
- Charges liées au personnel  
Ces charges augmentent car liées à l'évolution de la valeur du point, de plus une augmentation de 0,3 équivalent temps plein est prévue.

Total des recettes prévues : 877 580 euros.

Stabilisation de la taxe d'aménagement à 600 000 euros qui est l'objectif cible.

Subvention massif central à hauteur de 12 000 euros : financement du temps salarié et défraiement.

Prélèvement de trésorerie prévu de 115 380 euros pour équilibrer. On utilise la trésorerie pour les actions.

VILLAB : 20 000 euros prévus, fonds Leader et ADT prévus sur 3 ans.

Dominique Palix indique que ce budget reflète bien ce qui avait été validé par le CA dans le cadre du projet d'orientation 2018/2020.

Elle précise qu'à ce jour la trésorerie du CAUE s'élève à 620 000 euros, le CAUE s'étant défait de SICAV et cette somme ayant été rapatriée sur le compte courant. Le fonds associatif qui fait partie du bilan et qui englobe la trésorerie diminue conformément à la feuille de route validée.

Conseil d'administration du 25 avril 2018



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex  
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04  
Fax : 04 75 64 01 30  
caue-07@wanadoo.fr

## Questions diverses

La Présidente rappelle que l'Assemblée Générale se tiendra le 1<sup>er</sup> juin à 17h30 dans les locaux du CAUE, elle sera suivie du vernissage de l'exposition « Le temps du bivouac » à 19 heures. Au cours de cette Assemblée Générale aura lieu l'élection de 4 membres du Conseil d'administration dont les mandats arrivent à terme.

Le 31 Mai un temps d'échange sur le VILLAB aura lieu à Jaujac avec la signature de la convention de partenariat Communauté universitaire de Grenoble Alpes, ADT de l'Ardèche et CAUE de l'Ardèche.

Isabelle DESCOURS présente la situation difficile de la Galerie du Théâtre de Privas suite au déménagement prochain de celui-ci pendant une période de travaux. Un lieu de remplacement est en recherche. Elle souligne la grande qualité des expositions et le public d'élèves et d'habitants qui ont accès à ces manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique PALIX remercie les participants de leur attention et lève la séance à 19 heures 30.

La Présidente



Dominique PALIX

DP

Conseil d'administration du 25 avril 2018